

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-200079044-20230327-2023-4-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

Affichage : 06/04/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du 27 mars 2023

L'an deux mil vingt trois, le vingt sept Mars à 9 heures 30, le Conseil Syndical du S.M.A.V.A.A., régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence M. Jean-Sylvain GUILLEMAIN, Président,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
21	14	14
		Pour : 14
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

M. Jean-Sylvain GUILLEMAIN, M.Erick AUDEBERT, M. Jacques PALLAS, Mme Nicole SAUGET, M. Bernard BAUCHER, M. Jany GIBERT, M. Olivier PERREAU, M. Charles BABLIN, Mme Céline MILLERIOUX, Mme Anne-Elisabeth LE FELIC, Mme Chantal CREPAT, M. Eric TOUPET, M. Romain GASSIPARD, M. Alain BARDAY

Procurat ion(s) :

Étai(en)t absent(s) :

M. Damien PRELY, M. Rémy POINTERAU

Étai(en)t excusé(s) :

Mme Emilie COMPAIN, Mme Sabine MOREVE, M. Jean-Jacques ONFRAY, M. François LEGNIER, M. Jean-Paul DAVID

Date de la convocation
14 mars 2023

Date d'affichage
06 avril 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

06 avril 2023

et publication du

06 avril 2023

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme Anne-Elisabeth LE FELIC

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

Le Conseil Syndical, réuni sous la présidence de M. Jean-Sylvain GUILLEMAIN, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	7 107,71
- un excédent reporté de :	88 557,12
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	95 664,83
- un excédent d'investissement de :	136 955,77
- un déficit des restes à réaliser de :	104 756,40
Soit un excédent de financement de :	32 199,37

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	95 664,83
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	95 664,83

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT 136 955,77

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LURY-SUR-ARNON

Le Président GUILLEMAIN Jean-Sylvain